

## **Quel calendrier?**

À chaque étape, merci d'inciter tes collègues à faire de même et à voter FSU dès le 1er décembre				
Dès le 1er décembre et jusqu'au 8 décembre 17h	Je vote!			
Entre le 7 et le 17 novembre	Je récupère ma notice de vote dans mon établissement (ou je la reçois chez moi, si je suis en congé), elle contient mon code de vote. Si je suis TZR ou contractuel·le en suppléance, je pourrai obtenir un code de vote directement depuis mon espace électeur.			
Dès le <b>13 octobre</b>	<b>J'ouvre mon espace électeur</b> à l'aide du mail reçu sur ma boite professionnelle.			
13 octobre	Si j'y suis affecté.e à l'année, je vérifie que je suis sur les listes électorales affichées dans mon établissement. Si je suis TZR ou AESH, je vérifie sur mon espace électeur que je suis sur les listes électorales.			

## Qui vote, pour qui?

	CSA Académique	CSA Ministériel	САРА	CAPN	CCP Académique
Certifié·es, agrégé·es, CPE, PsyEN, PEGC, chaires sup	<b>V.</b> F.S.U.	F.S.U.	F.S.U.	F.S.U.	
Stagiaires	<i>F.S.U.</i>	<b>U.</b> F.S.U.			
Contractuel·les	<b>U.</b> <i>F.S.U.</i>	<b>U.</b> F.S.U.			F.S.U.
AESH, AED	T.	T.			<b>U.</b> F.S.U.

Élections professionnelles du 1er au 8 décembre 2022



## ENGAGÉ·ES POUR LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

Dès le 13 octobre, pour voter, ouvrir son compte électeur!

⇒ En cliquant sur le lien à usage unique contenu dans le mail relatif aux élections professionnelles reçu dans la boîte mail académique

Identifiant (le mail académique) :

@ac-lille.fr

Le mot de passe (à choisir, 12 caractères min)

la réponse à la question défi (oui vous allez être mis-e au défi !)

→ Prochaines étapes : du 7 au 17 novembre, récupérer sa notice de vote contre signature dans l'établissement\* et la conserver avec ce pense-bête.
\* sauf TZR et contractuel·les en suppléance (site web du vote et réassort) et personnels en congés divers (envoi postal)



## Vous n'avez pas reçu le mail?

Rendez-vous directement sur

https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022

Vérifiez que vous figurez sur les listes électorales affichées dans l'établissement.

